COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE FEMININE DE HANDBALL
PROCES-VERBAL – REUNION DU 20 MARS 2023

Membres présents : Nodjialem MYARO (présidente de la LFH) Pascal BOUCHET (président de la COC), Jean-Marie BRINON (président de la CNCG), Denis REIBEL (mandat d'Olivier BUY, président de la CNA), Sabrina CIAVATTI (représentante des joueuses), Clément FORGENEUF (représentant des clubs de D1F), Gérard JUIN (représentant des médecins de clubs), Rémy LEVY (personnalité qualifiée ; mandat de Pascal BOURGEAIS, DTN), Sophie PALISSE (représentante des clubs de D1F), Thierry WEIZMAN (représentant des clubs de D1F).

Autres présents : Fabrice ARCAS, Eric BARADAT, Florence BARO, Thibaut DAGORNE, Vanessa KHALFA, Pierre PRADEAU, Gwenhaël SAMPER.

Membres excusés : Christophe CASSAN (représentant des entraineurs), Eric JULLIG (représentant des clubs de D2F), Olivier KRUMBHOLZ (sélectionneur national de l'équipe de France A Féminine), Frédéric VIGNIER (représentant des clubs de D1F).

Le 20 mars 2023, le comité de direction de la LFH s'est réuni, sous forme de visioconférence. L'ordre du jour de la séance a porté sur les points suivants :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 février 2023
- Calendrier de la D2F 2023-24
- Point budget
- Date et ordre du jour de la prochaine assemblée générale
- Questions diverses

La réunion a débuté à 12h30.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 février 2023

Les membres du comité de direction de la LFH, présents et représentés, ont validé à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 13 février 2023 de cette instance.

Ce procès-verbal ainsi adopté sera publié sur le site internet de la LFH.

2. Calendrier de la D2F 2023-24

Fabrice ARCAS indique que le projet de calendrier de la D2F 2023-24 présenté a été élaboré à la suite d'une réunion du groupe de travail calendrier à laquelle ont pris part des acteurs fédéraux, les partenaires sociaux, des représentantes des joueuses et des représentants des entraîneurs et qui a abouti à un consensus.
Ce calendrier tient compte des contraintes de la Coupe de France et, comme la saison précédente, deux rencontres ont été programmées en semaine, ainsi que la date de report de la dernière journée de championnat.

Nodjialem MYARO remercie Fabrice ARCAS pour les échanges qu'il a eus avec les responsables du beach handball afin de comprendre et d'intégrer dans ce calendrier les contraintes relatives à cette pratique pour permettre de libérer les joueuses qui seraient appelées à prendre part aux compétitions internationales en dépit de l'absence d'information de l'EHF.

Fabrice ARCAS confirme que toute la difficulté repose en effet sur le fait que l'EHF ne communique aucune information quant au calendrier des compétitions de beach handball.

Après discussions, les membres du comité de direction, présents et représentés, ont donné un avis favorable à l'unanimité au projet de calendrier D2F 2023-24 qui sera présenté pour avis à l'assemblée générale de la LFH.

3. Point budget

Vanessa KHALFA explique que le projet de budget n'a pu encore être présenté aux partenaires sociaux, faute de temps.

Ce point est par conséquent reporté à une prochaine réunion du Comité de direction de la LFH.

4. Date et ordre du jour de la prochaine assemblée générale

Les membres du comité de direction, présents et représentés ont adopté à l'unanimité l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale, sous réserve d'y ajouter un point relatif au budget (le point sur la CNCG demeurant à confirmer), qui se tiendra le 24 avril 2023 à 12h30 en visioconférence.

5. Questions diverses

- Démarche RSE

Pierre PRADEAU indique qu'une charte RSE des clubs de D1F est en cours d'élaboration et sera présentée aux membres du Comité de direction de la LFH une fois finalisée. Dans cette optique, la semaine du 17 au 23 avril 2023 mettra la RSE à l'honneur puisque chaque club de D1F sera incité à mettre en avant une action RSE qui lui tient à cœur au cours d'un match à domicile ; l'ensemble des initiatives sera repris dans une communication de la LFH.

Nodjialem MYARO assure de la pleine collaboration de la LFH au soutien de cette initiative.

Pierre PRADEAU précise que la volonté à travers cette charte est que les clubs se donnent des objectifs de moyens consacrés à la réalisation de différentes actions, davantage que des objectifs de résultats ; que le travail déjà effectué soit valorisé puis approfondi sur des thématiques particulières et enfin que l'ancrage territorial et l'investissement des clubs dans leurs territoires soit valorisé. L'idée étant d'institutionnaliser cette « semaine RSE » au cours des prochaines saisons et que les clubs « montent en puissance » concernant la valorisation de leurs actions.

- CNCG

Nodjialem MYARO informe les membres du Comité de direction que la semaine dernière s'est tenu un temps d'échanges très constructif entre la CNCG et les partenaires sociaux permettant de présenter la « feuille de route » de la CNCG.

- Commotions cérébrales

Nodjialem MYARO souhaite adresser ses pensées et son soutien à Cléopâtre DARLEUX, victime d'une commotion cérébrale.
Les membres du Comité de direction s'associent à ce message de soutien.

Nodjialem MYARO estime que la LFH va devoir s'emparer de ce sujet, même s'il est traité par la commission médicale fédérale.

Thierry WEIZMAN confirme que des mesures sont déjà mises en œuvre mais dit penser que l'arbitrage va également devoir s'en emparer à son niveau.

Gérard JUIN estime que cette problématique n'est pas propre à la LFH car il reçoit tous les week-ends des retours sur le traitement des commotions cérébrales, et notamment par le corps arbitral.

Denis REIBEL souhaite davantage de précisions sur les griefs faits aux arbitres car il explique qu'au niveau de la CNA la consigne passée aux arbitres est de mettre en place le protocole commotion systématique dès qu'est survenu un choc à la tête. Néanmoins les médecins doivent décider des mesures à prendre or, dans certains cas, ils ne savent pas ce qu'ils doivent faire.

Gérard JUIN précise qu'il n'est pas question de rejeter la faute sur les arbitres mais il constate qu'il y a parfois des incompréhensions entre les arbitres et la partie médicale du banc de touche, que certains professionnels médicaux ne sont parfois pas au fait du protocole à mettre en œuvre ou encore des arbitres qui ne veulent pas faire rentrer le staff médical sur le terrain alors qu'il y a eu un choc à la tête. Il estime par conséquent qu'il y a des progrès de communication à faire et qu'il ne faut pas minimiser l'importance du traitement de ce genre de traumatismes.

Sophie PALISSE estime que la question de ce traitement se pose durant les matchs mais également au cours des entrainements.

Nodjialem MYARO estime que ce sujet doit être traité de manière globale, peut-être en lien avec les gestes de premiers secours qui avaient déjà fait l'objet de discussions au sein de la LFH.

Rémy LEVY confirme que le risque est le même à l'entrainement et en match, seules les responsabilités diffèrent. Il dit penser que c'est souvent le suivi immédiat qui pose un problème et les conséquences qui se devinent dans les jours qui suivent.

Gérard JUIN souligne qu'il y a pourtant une obligation d'avis médical à 48h et 72h qui doit permettre de définir s'il y a eu commotion ou si cela reste au stade de la suspicion.

- Difficultés de déplacements

Sophie PALISSE souhaite alerter sur les difficultés que pourraient rencontrer les clubs pour se déplacer en raison des grèves des transports et du blocage des raffineries dans certaines régions. Elle en appelle à l'anticipation, y compris de la part de la COC.

Thierry WEIZMAN estime que dans la mesure où les clubs sont professionnels il leur appartient d'anticiper ces difficultés et de prendre leurs dispositions. Ces difficultés ne doivent pas servir de prétexte à des reports.

Pascal BOUCHET rappelle que les clubs demeurent responsables de leur choix du mode de déplacement et qu'il leur appartient de mettre tous les moyens en œuvre pour effectuer les déplacements prévus. Si la COC demeurera attentive à la situation elle n'est pas en mesure d'anticiper des situations exceptionnelles.

L'ordre du jour ayant été épuisé, Nodjialem MYARO remercie tous les participants et clôt la réunion.

La réunion s'est terminée à 13h00.

Nodjialem MYARO
Présidente de la LFH